

Société d'exercice libéral unipersonnelle par action simplifiée
Capital social variable de 1.600,00 euros
Siège social : 22 bis rue Auber 92120
R.C.S. NANTERRE 751 037276

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 2 février 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le 2 février 2024,

A onze heures,

L'assemblée est convoquée et présidée par Mademoiselle Lilia CHIBANE en sa qualité de Présidente de la Société et associée unique réunissant toutes les parts entre ses mains.

L'associée unique transférer le siège social de la SELASU, au 2, eue Frédéric PASSY – 92200 Neuilly-sur-Seine à compter du 6 février 2024.

En conséquence de quoi, les statuts de la société sont modifiés ce jour, afin de tenir compte de ce tranfert de siège social au 2, rue Frédéric PASSY, 92200 Neuilly-sur-Seine.

De ce qui précède a été rédigé le présent PV d'AG.

Lilia **CHIBANE**

Associée unique, Présidente



